



Fédération Française de Pêche Sportive au Coup (FFPSC)

COMITE REGIONAL DU LIMOUSIN

SAMEDI 12 JANVIER 2012. LAVAVEIX LES MINES (Salle des anciennes écoles) ASSEMBLEE GENERALE DU CR LIMOUSIN.

COMITE DIRECTEUR :

CD 23 : Daniel DEPALLE (Président), Jacky BRIGAND (Secrétaire) Evelyne CRECHET (Membre)
Excusé : Daniel NISOLE (Trésorier)

CD 19 : Jean Claude DUCROCQ (Vice-Président)
Excusés : Daniel AGNOUX, Alain CAQUOT (Membres)

CD 87 : Stéphane FOUILLADE (Vice-Président), Olivier JAYAT (Membre)
Excusé : Johan GARAUD (Membre)
Absent : Laurent BELLAYER (Membre)

CLUBS / AAPPMA :

CD 19 : Team Sensas Seilhac, Team Rameau Garbolino 19.
Excusés : Brème Usselloise Team Rameau Garbolino, Scion Allasacois.

CD 23 : Goujon Clugnatois, Team Kalim's 23, Team Sensas Grande Creuse, ASPTT Guéret, AAPPMA Lavaveix, AAPPMA Felletin.
Excusés : AAPPMA de Chambon sur Voueize, Genouillac, Pionnat.

CD 87 : APVG, Beaublanc, Team Sensas les Ponticauds, Ablette Palaisienne
Excusé : Coulée Saint Briçoise, Les Cormorans, Les Feuillardiers .
Absents : Team Sensas 87, Truite Montmailler.

LICENCIES PRESENTS :

CD 19 : Jean François BACH (nouveau Président)
Excusés : Alain MATHES, Didier ALLARD, Yves SAINTANGEL.

CD 23 : Danielle DEPALLE, Martine BRIGAND, Barrie HODGKINSON, Serge MAREIX, Jean Yves HERMAND, Michel MAESTRATI, Julien GAUDOIN. Maurice RANCIER, Jonathan LEGENTILHOMME, Joël BUHOUR.
Excusés : Jean Pierre COURBON, Dominique Clarck, Didier GENTY, Fabrice GRANDJEAN,

CD 87 : Raphaël AUDUSSEAU (vice Président), Marc DRUTEL (nouveau Trésorier), Christophe GERMANAUD (nouveau secrétaire), Pascal CHARBONNIAUD, Eric et Alexandre DUVERNEUIL, Paul Louis LAFONT (nouvelle équipe SPP)
Excusé : Jean François FAYEMENDY, Michel VERDIER, Eric SOURY, Jean Jacques MICHEL

ACCUEIL.

Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue dans cette salle de Lavaveix où, depuis quelques années déjà, nous organisons notre AG. Je remercie la municipalité qui répond toujours favorablement à nos demandes.

Avant de commencer nos travaux, je tiens à saluer tous ceux qui ont décidé de passer la main au sein de leur CD ou du CR. Je remercie en particulier Jean Claude DUCROCQ, Alain CAQUOT et Daniel AGNOUX les infatigables du CD 19 avec qui j'ai eu un réel plaisir de travailler même si nous n'avons pas toujours été d'accord et à Alain MONTEAUX le grand sage du CD 87. Remerciements également à Johan GARAUD et Laurent BELLAYER, qui ont également décidé d'arrêter. Remerciements particuliers à mon compère Daniel NISOLE qui a décidé de laisser la trésorerie du CR. Avec Daniel je pense que nous avons fait du bon boulot en essayant de gérer au plus juste notre CR.

Je vous demanderai maintenant d'observer un instant de recueillement en souvenir de notre ami Pierre AYMARD du CD 87. Exemple de gentillesse et de discrétion, Pierre était pour moi un véritable ami avec qui j'ai souvent discuté des problèmes de la compétition. Une pensée également pour Maurice NORE, ancien licencié du CD 23 père de Jacky, Michel et Alain également anciens licenciés.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE.

LE POINT SUR LES LICENCES.

LICENCES	CD 19	CD 23	CD 87	CR LIMOUSIN
SENIORS	19	17	72	108 (-13)
VETERANS	12	10	14	36 (+8)
DECOUVERTE	1	2	3	6 (-5)
JUNIORS	1	3	10	14 (+3)
CADETS	2	0	3	5 (-5)
MINIMES	1	0	6	7 (+3)
CLUBS / AAPPMA	4	9	9	22 (-3)
DL CORPO		4		4 (-1)
DL HANDICAPES	3		3	6 (=)
TOTAL LICENCES	43	45	120	208 (-13)
CHAMPIONNATS	37	41	108	186

PALMARES 2012.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX COUP.

CD 19 : Pierre BOUDY

CD 23 : Julien GAUDOIN

CD 87 : Raphaël AUDUSSEAU en 1^{ère} division. Nicolas GARREAU en 2^{ème} division. Marc DRUTEL en 3^{ème} division.

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX MOULINET.

CD 19 : Pas de championnat

CD 23 : Fabrice GRANDJEAN

CD 87 : Stéphane FOUILLADE

CHAMPIONNATS REGIONAUX.

Clubs : GOUJON CLUGNATOIS (CD 23)

Pêche mixte : Raphaël AUDUSSEAU (CD 87)

Moulinet : Ludovic BARRIERE (CD 87)

Vétérans : Maurice MERLE (CD 19)

Plombée : Nicolas CHERVY (CD 87)

CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE MIXTE.

3^{ème} Division E : 45 qualifiés. 21, 22 Juillet à SAINT JUNIEN. 8 représentants du CR.

6^{ème} Frédéric BERNARD, 13^{ème} Patrick AUGER, 17^{ème} Christian LAMARGUE, 18^{ème} Franck HEMERY, 20^{ème} Lionel LAVAUD. Frédéric se désistant, Patrick, Christian et Franck accèdent à la 2^{ème} division. Frédéric et Lionel se maintiennent en 3^{ème} division E.

2^{ème} Division EF : 45 qualifiés. 17, 18, 19 Août à IRLEAU (79) 4 représentants du CR.

Belle performance de Franck HEMERY, 11^{ème}, qui accède à la 1^{ère} division. Christophe NOUGIER en terminant 16^{ème} assure son maintien.

Patrick AUGER, 30^{ème} et Christian LAMARGUE, 37^{ème} descendent en 3^{ème} division E.

1^{ère} Division : 45 qualifiés. 28, 29, 30 Septembre à REDON (35)

Franck HEMERY termine 35^{ème}. Nous retrouverons Franck en 2^{ème} division l'an prochain.

2^{ème} division Z U14. 30 qualifiés. 7,8 Juillet à LACOURT SAINT PIERRE (82)

François ROULAUD, pour sa 1^{ère} expérience obtient une encourageante 20^{ème} place.

2^{ème} division Z U18. 18 qualifiés. 7, 8 Juillet à LACOURT SAINT PIERRE (82)

Valentin ALLARD réussit une belle performance en terminant 5^{ème}. Il accède à la 1^{ère} division.

2^{ème} division Z U23. 32 qualifiés. 7, 8 Juillet à LACOURT SAINT PIERRE (82)

Laurent BELLAYER réalise une belle performance. En terminant à la 9^{ème} place décroche la dernière place qualificative pour la 1^{ère} division. 18^{ème} Loïc LACOUCHIE et 20^{ème} Nicolas PARADINAS.

Championnat de France U18. 30 qualifiés. 11, 12 Août à LE LUDE (72)

Performance honorable de Valentin ALLARD qui termine 12^{ème}.

Championnat de France U23. 30 qualifiés. 11, 12 Août à LE LUDE (72)

Laurent BELLAYER termine 25^{ème}.

3^{ème} Division E Vétérans. 30 qualifiés. 26, 27 Mai à CASTETS EN DHORTE (33) 6 représentants.

Belle performance de Jean Pierre SAMIE qui, en terminant 6^{ème} accède à la 2^{ème} division.

Tonio ARANTES 7^{ème} et Jean Jacques GRANDJEAN 8^{ème} assurent leur maintien.

Maurice MERLE 17^{ème}, Daniel NISOLE 20^{ème} et André TERRENOIRE 24^{ème} descendent en Régional.

2^{ème} Division DEF Vétérans. 30 qualifiés. 16, 17 Juillet à ST ETIENNE DE ST GEOIRES (42)

Jean Pierre SAMIE termine à la 27^{ème} place et retrouvera la 3^{ème} division en 2013.

2^{ème} Division Pêcheurs Handicapés. 32 qualifiés. 16, 17 Juin à SELLES SAINT DENIS (41)

13^{ème} Fabien LAFONT et 16^{ème} Jacques CHANTALAT.

1^{ère} Division Pêcheurs Handicapés. 24 qualifiés. 1^{er}, 2 Septembre à CHEMILLE SUR INDROIS (37)

Bruno BEL, en terminant 7^{ème} assure son maintien en 1^{ère} division. Olivier JAYAT, 19^{ème}, échoue à 1,5 point seulement du maintien.

2^{ème} Division Corps : 45 qualifiés. 23, 24 Juin à VENDRESSE (08)

30^{ème} Julien GAUDOIN, 31^{ème} Jacky BRIGAND. Haut niveau sur ce championnat avec la victoire de Diégo DA SILVA.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE AU MOULINET.

3^{ème} Division E : 36 qualifiés. 23, 24 Juin à Availles Limouzine (86) 7 représentants du CR.

Raphaël AUDUSSEAU, 13^{ème} accède à la 2^{ème} division. Patrice LAMARGUE, 15^{ème} assure son maintien.

Christophe NOUGIER 19^{ème}, Christophe FINDEISEN 21^{ème}, Nicolas CHERVY 26^{ème}, Sébastien SOUMAGNAS 29^{ème} et Patrick JUSTICIA 31^{ème} redescendent en Régional.

2^{ème} Division EF : 36 qualifiés. 13, 14, 15 Juillet à FELLETIN.

Raphaël AUDUSSEAU termine 32^{ème} et descend en 3^{ème} division E. Sur des secteurs de 12, Raphaël termine 10^{ème} à la 1^{ère} manche, 12^{ème} sur la 2^{ème} et 4^{ème} sur la 3^{ème}.

CHAMPIONNATS NATIONAUX PECHE A LA PLOMBEE.

2^{ème} Division D : 43 participants. 19, 20 Mai à ANZEME. 13 représentants du CR.

3 secteurs. Eric DUVERNEUIL réussit une grande performance en terminant second. Eric termine 4^{ème} de son secteur sur la 1^{ère} manche et remporte le secteur de Jouillat sur la 2^{ème} manche avec 14370.

Serge MAREIX, en terminant 5^{ème} réalise lui aussi une belle performance. Tous deux obtiennent leur qualification pour la 1^{ère} division.

Jacky BRIGAND 8^{ème}, Maurice RANCIER 12^{ème}, Jean Yves HERMAND 14^{ème} et Jean Jacques GRANDJEAN 15^{ème} se classent honorablement. Jean Yves remporte le secteur de la plage d'Anzème sur la 2^{ème} manche avec 15300 points.

Pour nos autres représentants : 22^{ème} Christian CHERVY, 24^{ème} Raymond PICARD, 25^{ème} Evelyne CRECHET, 28^{ème} Guy GARRIVET, 34^{ème} Michel MAESTRATI, 40^{ème} Jean Pierre COURBON et 42^{ème} Michel NOUAILLE.

1^{ère} Division : 36 qualifiés. 7, 8 et 9 Septembre à BESSAIS LE FROMENTAL (Etang de Goule)

Nos 2 représentants ont réalisé un championnat sérieux. Performance d'Eric DUVERNEUIL qui, en terminant 11^{ème}, assure un brillant maintien. Eric termine 3^{ème} de son secteur sur les 2 premières manches et 7^{ème} sur la 3^{ème}. De son côté, Serge MAREIX, avec un tirage délicat, n'a pas démerité et termine à la 30^{ème} place. Remerciements aux nombreux accompagnateurs.

GRANDES EPREUVES EN INDIVIDUEL ET PAR EQUIPES.

Coupe de France Corporative. 280 engagés. 1^{er} Septembre à NANTES LE PELLERIN (44)

51^{ème} Julien GAUDOIN, 112^{ème} et 1^{ère} féminine Martine BRIGAND, 174^{ème} Jacky BRIGAND, 234^{ème} Didier DEPALLE et 254^{ème} Daniel DEPALLE.

Coupe de France des Vétérans. 2 et 3 Juin à AVAILLES LIMOUZINE (86)

Moins de 65 ans (71 engagés) 13^{ème} Jean Pierre SAMIE, 47^{ème} Barrie HODGKINSON, 58^{ème} Maurice RANCIER et 70^{ème} Jean Paul ROBERIEUX.

66 / 75 ans (61 engagés) Daniel NISOLE obtient une brillante 4^{ème} place battu au poids pour le podium. Daniel remporte son sous secteur sur la 2^{ème} manche. 41^{ème} Daniel DEPALLE.

Coupe de France de pêche à la plombée. 126 engagés . 119 présents. 16 et 17 Juin à RIEUX (56)

Forte délégation du CR et surtout creusoise. Belle performance de Michel VERDIER qui termine 12^{ème}. 35^{ème} Jean Jacques GRANDJEAN, 42^{ème} Jean Yves HERMAND qui remporte son sous secteur sur la 2^{ème} manche, 46^{ème} Jacky BRIGAND, 52^{ème} Serge MAREIX, 61^{ème} Daniel DEPALLE, 73^{ème} Guy GARRIVET, 99^{ème} Evelyne CRECHET, 102^{ème} Jean Pierre COURBON, 113^{ème} Michel MAESTRATI, 114^{ème} Barrie HODGKINSON, 119^{ème} Maurice RANCIER.

Coupe de France carpe. Qualificatif Zone D . 64 engagés. 26 et 27 Mai à MONESTIE (82)
Jérôme JARDON 11^{ème}, Loïc LACOUCHIE 12^{ème} et Nicolas CHERVY 14^{ème} se qualifient pour la Finale.
Serge VIDAL est 16^{ème}, Benoît CADET 29^{ème}, Raphaël AUDUSSEAU 36^{ème} et Carlo GEMELGO 59^{ème}.

Coupe de France carpe. Finale. 60 qualifiés. 20 et 21 Octobre à CASTELSARRASIN (82)
36^{ème} Nicolas CHERVY, 46^{ème} Loïc LACOUCHIE et 57^{ème} Jérôme JARDON.

Coupe de France (Grand National) 159 qualifiés. 23 Septembre à ARLES (13)
2 représentants du CD 23.

Par rapport au championnat des CD la pêche s'est nettement améliorée. Pas de miracle pour nos représentants avec Jacky BRIGAND 122^{ème} avec 1355 et Maurice RANCIER 135^{ème} avec 90 points.

Championnat de France des Clubs. 80 équipes qualifiées. 78 présentes. 30 Juin et 1^{er} Juillet à GRAVELINES (59)

15^{ème} TEAM SENSAS 87. Podium pour les 3 autres équipes qualifiées : 76^{ème} TEAM RAMEAU DES FEUILLARDIERS, 77^{ème} CORMORANS PECHE COMPETITION et 78^{ème} GOUJON CLUGNATOIS.

Championnat de France des CD. 22 Septembre à ARLES. 38 CD présents.

Le CD 23 était le seul représentant de notre CR. Pêche extrêmement difficile. Sur les sous secteurs de 13, Daniel DEPALLE termine 10^{ème} avec 90 points (ce sous secteur se gagne à 545) Jacky BRIGAND est 3^{ème} avec 740, Julien GAUDOIN 7^{ème} avec 620, Maurice RANCIER 10^{ème} avec 755 et Martine BRIGAND 12^{ème} avec 215.

Au final le CD 23 se classe 29^{ème}. Victoire du 08 devant le 71 et le 54.

Championnat de France des Clubs Corporatifs. 61 équipes. 2 Septembre à NANTES LE PELLERIN.
44^{ème} ASPTT GUERET (Julien GAUDOIN, Didier DEPALLE, Martine et Jacky BRIGAND)

CHAMPIONNAT DU MONDE.

Pêcheurs handicapés. 11 et 12 Août à COIMBRA (Portugal)

Xavier et Michel ROMERO ayant du quitter l'équipe le vendredi suite au décès de leur père, l'équipe s'est trouvée totalement désorganisée. Malgré l'envie de bien faire l'équipe termine dernière.

Bruno BEL ne peut faire mieux que 2 fois 7^{ème} de son secteur.

ORGANISATION D'EPREUVES NATIONALES PAR NOS CD.

CD 23 : de nouveau une saison bien remplie avec 3 championnats nationaux.

Championnat de France 2^{ème} division D de pêche à la plombée à ANZEME.

La municipalité, le syndicat des 3 Lacs, l'AAPPMA ont réalisé un énorme travail pour la préparation des parcours. Nous sommes également intervenus pour terminer l'aménagement du secteur bois et du secteur de Jouillat. Très bonne organisation en partenariat avec l'AAPPMA d'Anzème.

Championnat de France 2^{ème} Division EF de pêche au moulinet à FELLETIN.

Un travail de titans sur les secteurs carpes et Daize. L'aide de la municipalité a été une nouvelle fois importante. Tous les licenciés ont participé à un moment ou à un autre sur les 4 journées de préparation.

Il faut être un peu fou pour s'attaquer à de tels travaux mais il est nécessaire de faire le maximum pour que les participants pratiquent dans les meilleures conditions possibles et surtout gardent un bon souvenir de leur séjour en Creuse. Championnat exceptionnel avec du poisson et une excellente ambiance.

Championnat de France 1^{ère} division de pêche au moulinet à FELLETIN.

Initialement, ce championnat ne devait pas se dérouler à Felletin mais suite au retrait de candidature d'Istres, la FFPSC a demandé au CD 23 de prendre en charge l'organisation.

Pour tenir compte des observations faites par les participants à la 2^{ème} division (observations constructives) nous avons de nouveau du intervenir pour parfaire certaines places en partie aval du secteur plage et sur le secteur carpes. Quelques arbres ont de nouveau subi un toilettage.

Ce championnat s'est déroulé à la perfection. Le Président de la FFPSC a souligné la qualité et la précision de l'organisation et, qui plus est, nous avons eu un super podium.

CD 87 : Championnat de France 3^{ème} division E pêche mixte à SAINT JUNIEN.

Le CD 87 a fait le maximum pour que l'organisation soit une réussite. Mais, comme trop souvent, un qualifié du CR Aquitaine a perturbé le bon déroulement en contestant la possibilité de pêcher au moulinet sur une place. C'est dommage mais il faut que cela serve de leçon : il faut impérativement s'assurer que toutes les places soient parfaitement préparées et ne présentent aucune contestation possible.

ORGANISATION DES EPREUVES REGIONALES.

Clubs à CRESSAT : le plan d'eau de Cressat n'est plus ce qu'il était il y a quelques années, la pêche étant trop irrégulière. Les truites et les carpes ont perturbé la pêche mais finalement ce fut un championnat plaisant disputé dans la bonne humeur. A signaler cependant l'absence de clubs du CD 19, c'est regrettable.

Moulinet à SEILHAC : bonne organisation avec un seul petit reproche sur la distance entre places limite à certains endroits. Il n'est pas toujours facile de positionner les places lorsque l'élagage des arbres est interdit.

Pêche mixte à SAINT PARDOUX : principale remarque : il n'y avait pratiquement aucune chance de s'en sortir en pêchant uniquement à la canne. Les parcours, pour ce championnat, doivent donner la possibilité de défendre ses chances quelque soit la technique de pêche. Autre remarque qui rejoint un peu ce qui s'est passé sur la 3^{ème} mixte à Saint Junien, il faut s'assurer qu'aucune place ne puisse permettre la contestation. On ne peut se défendre en avançant l'excuse que du matériel était disponible sur le site pour couper d'éventuelles branches gênantes.

Vétérans à USSEL (LE PONTY) : on n'a pas reconnu le plan d'eau. Pêche extrêmement difficile avec très peu de poissons. Le temps n'était certes pas de la partie mais cela n'explique pas tout. La 3^{ème} manche fut catastrophique avec aucun score supérieur à 1000 points, 11 pêches inférieures à 500 et 3 capots.

Bonne organisation de l'équipe d'Ussel et excellente ambiance.

Pêche à la plombée à BUJALEUF : le secteur de la route est parfait ; par contre, le secteur des bateaux est un peu limite. 8 à 9 mètres entre certaines places, c'est un peu juste et non conforme au règlement (15 m minimum entre chaque place). Bonne organisation, bonne ambiance et du poisson.

En conclusion : il est nécessaire de soigner au maximum la préparation des parcours et bien contrôler qu'aucune place ne peut donner lieu à contestation. C'est toujours désagréable de recevoir des réclamations et il vaut mieux prendre toutes les précautions nécessaires.

FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF.

Des modifications sont intervenues dans certains clubs et dans nos 3 CD. ATTENTION !!! Je vous demande la plus grande vigilance. Vous devez IMPERATIVEMENT faire les démarches nécessaires en Préfecture (ou Sous Préfecture) pour signaler les modifications et obtenir le récépissé officiel.

J'attire plus spécialement l'attention des Clubs qui ont enregistré des changements (composition du bureau, changement de dénomination, d'adresse de siège social, création, etc.) Il n'y aura pas de délivrance de licences sans la fourniture des documents administratifs.

Rappels habituels :

* **Envoi des licences :** RESPECTER les dates fixées et ne pas oublier que la date limite d'enregistrement à la FFPSC est fixée au 30 AVRIL pour les renouvellements et qu'elle est prise en compte pour le calcul des ristournes et participations aux championnats Jeunes en particulier. De plus, tout pêcheur n'ayant pas renouvelé sa licence à cette date ne pourra prétendre participer à un championnat national dans l'année en cours.

* **Délivrance d'une première licence :** fournir le certificat médical uniquement sur l'imprimé « Certificat médical d'aptitude à la pratique de la pêche sportive » (site FFPSC, rubrique formulaires).

* **Règlement des licences et cotisations CR :** ne pas oublier de joindre le justificatif de paiement (site FFPSC, rubrique formulaires) Règlement des cotisations CR à part.

* **Contrôler** avec soin que les renseignements fournis sur le justificatif de paiement correspondent avec les listings des licences. Vérifier les adresses et apporter les modifications nécessaires suivant les directives que je vous ai données.

* **Encaissement le plus rapide possible des chèques.** Il y a encore des retardataires, ce qui ne facilite pas le travail du Trésorier.

* **Résultats des championnats** uniquement sur document résultat 3 manches de la FFPSC (Site, rubrique formulaires). Cela évite une retranscription des résultats pour envoi au responsable FFPSC des championnats.

* **Fourniture du compte rendu d'AG** (Ordinaire et Extraordinaire) composition du Comité Directeur et du bureau (en 2 exemplaires) avec compte-rendu et bilan financiers obligatoires.

Le point administratif à ce jour :

Compte rendu AG : OK pour les 3 CD.

Composition Comité Directeur et Bureau : OK pour les 3 CD.

Compte rendu et Bilan Financier : OK pour les 3 CD.

Pour les Clubs : aucun club ne m'a fait parvenir de compte-rendu ou documents administratifs. Seul le Club du CD 19 « La Brème Usselloise Team Rameau Garbolino » m'a transmis la modification de son bureau. Je compte sur vous tous pour faire le nécessaire.

RAPPORT FINANCIER.

En l'absence de Daniel NISOLE (excusé pour raison de santé), je vais vous faire lecture du rapport et du bilan financier que Daniel m'a transmis. Nous avons procédé au contrôle des comptes le mercredi 9. Nous avons pu constater, une nouvelle fois, que certains tardent à encaisser les chèques d'indemnités et ne font pas l'effort de nous transmettre le reçu de versement.

C'est regrettable et ne facilite pas le travail du trésorier.

* DOCUMENTS EN ANNEXE.

Tarif des licences pour 2013.

Individuelle FFPSC, Carpe, Corporative, Truite	
Minime (moins de 14 ans au 1 ^{er} janvier 2013)	11 €
Cadet (moins de 18 ans au 1 ^{er} janvier 2013)	16 €
Junior (moins de 23 ans au 1 ^{er} janvier 2013)	23 €
Senior, y compris féminine et handicapé (plus de 23 ans à moins de 60 ans)	43 €
Vétéran (plus de 60 ans au 1 ^{er} janvier 2013)	43 €
Club (FFPSC, Carpe, Corporatif, Truite)	55 €
Double licence (Corporative, Carpe, Truite, CARLA)	
Vétéran, Senior (Féminine, Handicapé)	25 €
Junior :	20 €
Cadet :	15 €
Minimes :	10 €
Double licence handicapés :	Gratuite

Cotisation au CR maintenue à 3 € sur les licences à 43 €.

REGLEMENT DES LICENCES :

1^{er} versement : date limite 23 FEVRIER

2^{ème} versement : date limite 13 AVRIL.

* **Tout comme l'année précédente**, les demandes de dotation FFPSC pour les championnats et épreuves organisés sur le territoire du CR seront établies par le CR qui ventilerà vers les CD organisateurs (3^{ème} division E Vétéran pour le CD 87, 2^{ème} division D et 1^{ère} division de pêche à la plombée pour le CD 23) Aucune demande directe ne sera acceptée.

* **ATTENTION !!!** La dotation de la FFPSC pour les championnats est destinée uniquement à l'épreuve pour laquelle elle est versée. Un minimum est à respecter c'est à dire Trophées (ou Coupes) pour le podium et, si possible pour les vainqueurs des manches. Des JUSTIFICATIFS pourront être demandés concernant l'utilisation de la dotation. Le délégué FFPSC sera chargé de veiller au respect de cette directive.

* **Je ferai de nouveau une demande de subvention CNDS** d'une part pour les organisations de championnats nationaux et régionaux ainsi que pour les déplacements sur les championnats et épreuves nationales (en espérant obtenir, au minimum, la même somme que cette année)

SAISON 2013. EPREUVES NATIONALES. QUELQUES MODIFICATIONS.

* Présentation des nouveaux découpages des zones pour la pêche à la plombée et la pêche en carpodrome. Explication des calculs pour les montants.

CALENDRIER PREVISIONNEL 2013 ET POSITION DE NOS LICENCIES.

PECHE MIXTE.

3^{ème} division E : 3, 4 Août. Organisation CR AQUITAINE.

Patrick AUGER - Christian LAMARGUE (Descendants 2^{ème} division)

Frédéric BERNARD - Lionel LAVAUD (Restants 2012)

Raphaël AUDUSSEAU - Patrice LAMARGUE - Christophe FINDEISEN - Sylvain GUYARD - Ludovic BARRIERE (Montants CR)

3^{ème} division A : 3, 4 Août. Organisation CR PAYS DE LOIRE.

Stéphane LINDER (nouveau licencié, descendant 2^{ème} division AB)

2^{ème} division EF : 30, 31 Août, 1^{er} Septembre à MONTREVEL EN BRESSE Plaine Tonique (01)

Franck HEMERY (Descendant 1^{ère} Division)

Christophe NOUGIER (Restant 2012) - Paul Louis LAFFONT (Nouveau licencié, restant 2012)

1^{ère} division : 27, 28, 29 Septembre à BESSAIS LE FROMENTAL Etang de Goule (18)

Pierre Louis RENAULT (Restant 2012, nouveau licencié)

PECHE AU MOULINET.

3^{ème} division E : 8 et 9 Juin. Organisation CR AUVERGNE.

Raphaël AUDUSSEAU (Descendant 2^{ème} division)

Teddy LESCURE (nouveau licencié, descendant 2^{ème} division)

Patrice LAMARGUE (Restant 2012)

Ludovic BARRIERE - Pascal AVRIL - Christophe NOUGIER - Loïc LACOUCHIE (Montants CR)

Jean Michel GUIONNET (nouveau licencié, montant CR Poitou Charentes)

2^{ème} division AB : 12, 13, 14 Juillet. En cas d'absence de candidature FELLETIN.

Stéphane LINDER (Nouveau licencié. Descendant 1^{ère})

1^{ère} division : 16, 17, 18 Août. En cas d'absence de candidature FELLETIN.

Paul Louis LAFFONT - Pierre Louis RENAULT (Restants 2012, nouveaux licenciés)

NOTA : pour tous les pêcheurs, c'est la situation 2012 qui compte. Ils sont déjà ventilés dans les divisions 2013. Donc, pour l'instant, c'est l'organigramme 2013 établi qui est pris en compte.

Par contre, à la suite de forfait (s) et si l'occasion se présente, il peut y avoir éventuellement un changement de zone. Pour l'instant, Stéphane LINDER pêchera en 3^{ème} A pour la pêche mixte et en 2^{ème} AB pour le moulinet.

PECHE A LA PLOMBEE.

2^{ème} division D : **25, 26 Mai à ANZEME (23)**

Serge MAREIX (Descendant 1^{ère} division)

Nicolas CHERVY - Stéphane FOUILLADE - Jacky BRIGAND - Mickaël LETSCHER - Jean Jacques GRANDJEAN (Montants CR)

1^{ère} division : **13, 14, 15 Septembre à ANZEME (23)**

Eric DUVERNEUIL (Restant 2012)

Coupe de France : dates et lieu non fixés. Sur inscription.

Championnat de France des Clubs : Nouvelle épreuve envisagée. Règlement, dates, lieu non déterminés. Une candidature dans l'Oise mais avec une capacité de 40 clubs au maximum.

JEUNES.

2^{ème} division Z : 18 et 19 Mai. Lieu non déterminé.
Sur inscription.

1^{ère} division : 6, 7 Juillet à RIEUX et SAINT-JEAN DE LA POTERIE (56)

VETERANS.

3^{ème} division E : **18, 19 Mai à ROCHECHOUART (87)**

Jean Pierre SAMIE (Descendant 2^{ème} division)

Antonio ARANTES - Jean-Jacques GRANDJEAN (Restants 2012)

2^{ème} division DEF : 13, 14 Juillet. Lieu non déterminé.

1^{ère} division : 24, 25 Août à SAINT-AMAND LES EAUX (59)

Coupe de France : 1^{er} et 2 Juin à NANTES LE PELLERIN (44)

PECHEURS HANDICAPES.

2^{ème} division : 8, 9 Juin à SERMAIZE LES BAINS (51)

Sur inscription.

1^{ère} division : 31 Août, 1^{er} Septembre à PONT DE VAUX (01)

Bruno BEL (Restant 2012)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS. 15, 16 Juin à CHATEAUDUN ET ENVIRONS (28)

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CLUBS CORPORATIFS. 8 Septembre. Lieu non déterminé.
ASPTT Guéret.

COUPE DE FRANCE CORPORATIVE. 7 Septembre. Lieu non déterminé.

Jacky et Martine BRIGAND, Daniel et Didier DEPALLE, Julien GAUDOIN.

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES CD. 21 Septembre. Lieu non déterminé.

CD 23.

COUPE DE FRANCE (Ex GN) 22 Septembre. Lieu non déterminé.

Sur qualification départementale.

COUPE DE FRANCE CARPODROME.

Qualificatif Zone : 8 zones proposées. Nous serons dans la zone F avec Poitou Charentes, Aquitaine.

Les CR de chaque groupe devront se consulter pour choisir un lieu et une date pour l'épreuve (au plus tard 31 juillet 2013) Un responsable local devra être désigné pour la gestion de l'épreuve.

Finale : 19, 20 Octobre (Toujours à 60 qualifiés au prorata des participants aux épreuves qualificatives)

EPREUVES REGIONALES. LES QUALIFIES. ORGANISATIONS.

Pêche mixte : (30 qualifiés) 31 Août, 1^{er} Septembre à FELLETIN.

0 à 9 descendants de 3^{ème} division E. 0 à 1 descendant 3^{ème} division A.

Lionel DOUDET - Fabien SIMON - Pascal AVRIL - Jean Luc CHAPUT - Jean François FAYEMENDY - Julien GAUDOIN - Stéphane FOUILLADE (Restants 2012)

13 à 23 Montants des CD.

Pêche au moulinet (24 qualifiés) 28, 29 Septembre à BUJALEUF.

0 à 6 descendants de 3^{ème} division E.

Carlo GEMELGO - Fabrice GRANDJEAN - Bruno BEL - Stéphane FOUILLADE.

14 à 20 Montants des CD.

Vétérans : sur inscription. 04, 05 Mai à CRESSAT.

Plombée : Sur inscription. 12, 13 Octobre à LAVAUD GELADE.

Clubs : sur inscription. 28 Avril (CD 19)

INFORMATIONS DIVERSES.

Pêche à la plombée.

En plus de la proposition de mise en place du Championnat de France des Clubs dès 2013, il est également envisagé, afin de contrer toutes les épreuves parallèles qui sont hors règlement FFPSC (pêcheurs non licenciés) et qui voient le jour un peu partout, de créer un Critérium National dont le règlement restera à définir : 8 / 10 épreuves (en 1 ou 2 manches) équitablement réparties sur le territoire national. Classement final établi sur les 4 / 5 meilleurs résultats.

L'équipe de France ne se déplaçant pas en Afrique du Sud pour le Championnat du Monde (coût trop important, pas certain que l'équipe soit encore prête techniquement), un match sera organisé pour affiner la sélection 2014, les 31 mai, 1^{er} et 2 juin à ANZEME. 2 équipes nationales et une équipe de l'Union régionale Auvergne Limousin (URAL) composée également de pêcheurs sélectionnables.

L'équipe sera composée de : Eric DUVERNEUIL, Nicolas CHERVY (CD 87), Serge MAREIX (CD 23), Yoan LONGEN (CD 15) et Jean Pierre BOREL (CD 63).

En plus de ce match officiel, une rencontre amicale sera organisée avec également 3 équipes : CREUSE, HAUTE VIENNE, ALLIER.

Modifications au Comité Directeur du CD 87.

Président : Stéphane FOUILLADE.

Vice président : Raphaël AUDUSSEAU

Secrétaire : Christophe GERMANAUD (remplace Johan GARAUD)

Secrétaire Adjoint : André JANDAUD (remplace Alain MONTEAUX)

Trésorier : Marc DRUTEL (remplace Laurent BELLAYER)

Trésorier adjoint : Jean François FAYEMENDY (remplace Marc DRUTEL)

Membres : Antonio ARANTES - Guillaume BREGEAT - Pascal CHARBONNIAUD - Cédric BREUIL - Lionel DOUDET - Eric DUVERNEUIL - Max GONON - Olivier JAYAT - Loïc LACOUCHIE - Paul Louis LAFONT.

Changement de Comité Directeur au CD 19.

Président : Jean François BACH (remplace Jean Claude DUCROCQ)

Secrétaire : Alain MATHES (remplace Alain CAQUOT)

Trésorier : Didier ALLARD (remplace Daniel AGNOUX)

Membres : Yves SAINTANGEL - Fabrice GAUT - Patrick ANDRIEU.

Modifications au Comité Directeur du CD 23.

Président : Daniel DEPALLE.

Vice Président : Jean Yves HERMAND (remplace Daniel NISOLE)

Trésorière : Danielle DEPALLE.

Trésorière adjointe : Martine BRIGAND.

Secrétaire : Jacky BRIGAND.

Membres : Joël BUHOUR - Evelyne CRECHET - Julien GAUDOIN.

AG de la FFPSC. 27 JANVIER A CHATEAUDUN.

* Il me faut le mandat du CD 19. Le CD 87 sera représenté par Paul-Louis Lafont.

* Election du Comité Directeur de la FFPSC : 1 seule liste, donc simple formalité.

* Vœux soumis à l'AG de la FFPSC : rappel des vœux, commentaires et avis du bureau de la FFPSC.

- Vœu 1 : longueur bourriche. La réglementation FIPSeD a évolué. Longueur minimum ramenée à 3,50 m avec immersion minimum de 1,50 m (conservation du poisson dans de bonnes conditions).

Au niveau national, pas de longueur minimum mais obligation d'immersion de 1,50 m.

- Vœu 2 : site internet de la FFPSC. Il est vrai que le site est loin d'être mis à jour régulièrement.

Une vigilance est nécessaire.

- Vœu 3 : entraînements sur les parcours. Les parcours devront être libérés la veille de la 1^{ère} manche à 14 h afin de permettre aux organisateurs de faire les aménagements nécessaires au déroulement de l'épreuve.

- Vœux 4 et 5 : statu quo. Mais il est certain que la prise des cartes de pêche par internet amènera la modification de ces articles.

LITIGES ET DISCIPLINE.

* **Affaire CD 87 / Fabien LAFONT.** Cette affaire a traîné en longueur (5 ou 6 renvois d'audience) Finalement un jugement a été rendu, les 2 parties ayant été déboutées de leur demande.

Stéphane FOUILLADE regrette que la FFPSC n'ait pas apporté une aide juridique.

* **Affaire Serge VIDAL :** arrivé en retard à la 1^{ère} manche, n'a pas souhaité s'installer sur sa place alors que la manche était commencée.

En conséquence, cette attitude a été considérée comme abandon non justifié. J'ai proposé aux Présidents des CD 19 et 87 de suspendre Serge pour 1 an à compter du 17 septembre (conformément au règlement des championnats et grandes épreuves), cette sanction devant être confirmée par le Comité Directeur du CR.

Personnellement, compte tenu de la mise en place d'un nouveau Comité Directeur du CR à la fin de cette réunion et prenant en compte que Serge a également été pénalisé en n'étant pas repêché pour la Finale de pêche à la Carpe, je propose d'arrêter la suspension au 19 Janvier. Accord unanime.

* **Litige sur la 3^{ème} division E à Saint Junien. Réclamation de Serge GRAVIERE (CD 33)**

D'après le pêcheur, pêche au moulinet impossible, les kits 5 normalement utilisés ne passent pas (fond de 3 mètres) ??? Une volonté de trouver une solution (responsable du secteur et responsable du championnat) est restée vaine, etc. Ce pêcheur a porté réclamation et demandé à être maintenu en 3^{ème} division. Compte tenu que les 2 autres pêcheurs ayant eu cette place à la 2^{ème} et 3^{ème} manche ont pêché sans problème, la réclamation a été rejetée par la commission de discipline. Ce pêcheur a fait appel de cette décision et passera en commission le 26 janvier. Je ne vois pas comment mes collègues de la commission d'appel pourraient donner satisfaction à ce pêcheur.

Cependant, je reviens de nouveau sur le fait qu'il faut prendre toutes les précautions lorsque nous organisons un championnat national (même régional)

A Felletin sur la 2^{ème} moulinet, nous avons demandé aux pêcheurs lors des entraînements si des problèmes particuliers avaient été relevés. Nous avons eu 2 ou 3 remarques très constructives (dont une d'un accompagnateur du CD 33) et nous avons procédé aux rectifications.

En conclusion, je demande à tous d'être très rigoureux lors de la préparation des parcours. Il ne faut prendre aucun risque car vous savez très bien qu'il existera toujours une personne pour semer le trouble.

Nous connaissons nos parcours, leurs problèmes particuliers. A nous de les résoudre si nous voulons continuer à être crédibles dans nos organisations.

QUESTIONS DIVERSES.

CD 19 : Régional Club à Seilhac.

Une question qui rejoint les problèmes liés aux organisations de championnats.

L'Étang de Seilhac a été vidangé. Des travaux sont en cours et il faut espérer qu'ils soient terminés à temps et que le rempoissonnement soit correct. Patrick ANDRIEU pense que tout sera en ordre mais des problèmes sont présents sur certains secteurs.

Jean François BACH précise que la pêche au moulinet est impossible sur certaines places et que l'autorisation de couper toutes les branches gênantes n'est pas envisageable.

Question posée : peut-on envisager d'interdire la pêche au moulinet ?

Je vous rappelle qu'en 2009 à CRESSAT, nous avons, avec l'accord de tous les pêcheurs, interdit le moulinet (les 2 secteurs prévus sur la Creuse étant empêchables pour cause de crue, nous avons rassemblé les 5 secteurs sur le plan d'eau)

Décision : après débat où chacun a pu donner son avis, le Président propose de mettre au vote la décision d'interdire le moulinet.

Pour l'interdiction du moulinet : 6 Voix

Contre l'interdiction : 5 Voix

Ce problème risque de se renouveler régulièrement car les parcours où l'on peut disposer de 5 secteurs de 16 / 17 places est assez rare dans le Limousin.

Match Pêche à la plombée à Anzème : le Président apporte des précisions suite à une question de Stéphane FOUILLADE.

Ce match officiel a été programmé pour effectuer une revue d'effectif en vue de la sélection de l'équipe de France 2014. Il a été décidé par le staff de l'équipe de France et la commission plombée de mettre en présence 2 équipes nationales plus une équipe régionale comportant des pêcheurs sélectionnables.

Le second match amical avec les équipes de la Creuse, de la Haute Vienne et de l'Allier a été programmé pour compléter la rencontre officielle et il n'était pas question de ne faire qu'une seule épreuve regroupant 6 équipes.

Compte tenu que le vendredi sera consacré à un entraînement pour le match officiel, nous aurons la possibilité de côtoyer les pêcheurs pour prendre « quelques leçons ».

Présentation de la nouvelle équipe : le Président demande à Paul-Louis LAFONT de présenter son équipe. L'objectif principal est naturellement le championnat de France des clubs.

Cette équipe est composée d'une bande de copains : Stéphane LINDER, Pierre-Louis RENAULT, Paul-Louis LAFONT (d'où le nom de l'équipe Team SPP) Thierry MOULINET, Jean-Michel GUIONNET, Teddy LESCURE et Pascal ARNAUD.

ETUDE DES VŒUX (déposés avant la date limite du 12 décembre).

ATTRIBUTION DES VOIX :

CD 19 3 Voix (40 licences), CD 23 3 Voix (43 licences) CD 87 5 Voix (102 licences)

CD 87.

1) REGIONAL MOULINET : actuellement, maintien jusqu'au 8^{ème}, passer jusqu'au 10^{ème}.

OUI : 11

NON : 0

2) REGIONAL DES CLUBS : actuellement ce championnat se déroule en 1 manche de 4 heures. Il est demandé de faire disputer l'épreuve en 2 manches de 3 heures.

OUI : 5

NON : 6

CD 23.

3) PARCOURS CHAMPIONNATS REGIONAUX (pêche mixte, clubs, vétérans) S'assurer que toutes les places soient pêchables au moulinet afin d'éviter les risques de contestation (ou réclamation)

Dans le cas où il y aurait constat d'impossibilité de pratiquer la pêche au moulinet, les responsables de l'organisation seront tenus de remédier au problème avant le début de l'épreuve.

OUI : 8

NON : 3

L'ordre du Jour de l'AG ordinaire étant épuisé, nous allons passer à l'AG extraordinaire.

Le Président

Le Secrétaire

Daniel DEPALLE

J. BRIGAND

AG EXTRAORDINAIRE.

Conformément à nos statuts, le COMITE DIRECTEUR doit comporter 11 membres.

Aucune candidature n'ayant été enregistrée à la date du 12 décembre, je vous ai proposé de présenter une liste composée des 3 Présidents, 3 Trésoriers, 3 secrétaires de nos CD plus une féminine et un pêcheur handicapé.

Le Comité Directeur proposé est donc le suivant :

Jean François BACH - Didier ALLARD - Alain MATHES (CD 19)
Daniel DEPALLE - Danielle DEPALLE - Jacky BRIGAND (CD 23)
Stéphane FOUILLADE - Marc DRUTEL - Christophe GERMANAUD (CD 87)
Evelyne CRECHET (CD 23) - Olivier JAYAT (CD 87)

Le Comité Directeur est élu à l'unanimité.

Election du Président : **Daniel DEPALLE élu à l'unanimité.**

Composition du bureau :

Président : Daniel DEPALLE
Vice-Présidents : Jean François BACH - Stéphane FOUILLADE.
Trésorière : Danielle DEPALLE
Secrétaire : Jacky BRIGAND

Membres : Didier ALLARD - Alain MATHES - Marc DRUTEL - Christophe GERMANAUD - Evelyne CRECHET - Olivier JAYAT.

COMMISSIONS.

CHAMPIONNATS REGIONAUX : Jean François BACH - Stéphane FOUILLADE - Jacky BRIGAND.

COMMISSION DISCIPLINE : Stéphane FOUILLADE - Olivier JAYAT - Jacky BRIGAND - Jean Claude DUCROCQ (Arbitres)

COMMISSION FINANCES : Danielle DEPALLE - Didier ALLARD - Marc DRUTEL.

COMMISSION DE CONTROLE : Evelyne CRECHET - Alain MATHES - Christophe GERMANAUD.

COMMISSION PECHE A LA CARPE : Raphaël AUDUSSEAU - Paul Louis LAFONT - Nicolas CHERVY.

COMMISSION PECHE A LA PLOMBEE : Eric DUVERNEUIL - Serge MAREIX - Etienne PERES.

Le Président est membre de droit de toutes les commissions.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président invite l'assistance à déguster la galette des Rois.

Le Président

La Trésorière

Le Secrétaire

Daniel DEPALLE

Danielle DEPALLE

Jacky BRIGAND

BILAN FINANCIER 2011.

RECETTES	Montants	DEPENSES	Montants
*Licences FFPSC		*Licences FFPSC	
21 Clubs/Sociétés à 53	1113,00	21 Clubs/Sociétés à 53	1113,00
1 Club Corporatif à 53	53,00	1 Club Corporatif à 53	53,00
144 Seniors/Vétérans à 42	6048,00	144 Seniors/Vétérans à 42	6048,00
4 Doubles Licences Corporatives à 25	100,00	4 Doubles Licences Corporatives à 25	100,00
6 Licences Découverte à 22	132,00	6 Licences Découverte à 20	132,00
14 Licences Juniors à 22	308,00	14 Licences Juniors à 22	308,00
5 Licences Cadets à 15	75,00	5 licences Cadets à 15	75,00
7 Licences Minimales à 10	70,00	7 licences Minimales à 10	70,00
	7899,00 €		7899,00 €
*Cotisations des CD		*Cotisations	
CD 19 : 31 à 3	93,00	Comité Régional Olympique et Sportif	92,00 €
CD 23 : 27 à 3	81,00		
CD 87 : 86 à 3	258,00		
	432,00 €	*Ristournes FFPSC 2012 aux CD	
*Dotations FFPSC pour Championnats de France		CD 19 : 155 + 200	355,00
3 ^{ème} division E mixte	300,00	CD 23 : 135 + 200	335,00
2 ^{ème} division D Pêche à la Plombée	300,00	CD 87 : 430 + 258	688,00
2 ^{ème} division EF Pêche au Moulinet	300,00		1378,00 €
1 ^{ère} division Pêche au moulinet	300,00	* Versements Indemnités et Dotations FFPSC	
	1200,00 €	Organisation championnat CD 87	300,00
*Ristournes FFPSC 2010 sur licences à 40 €		Organisation championnats CD 23	900,00
Base CD : 144 licences à 5 €	720,00	Pêcheurs handicapés 2011 + 2012	463,22
Complément CD 19 (Forfait CD)	200,00	Jeunes 2011 + 2012	260,00
Complément CD 23 (Forfait CD)	200,00	Ecole de pêche 2011 + 2012	335,00
Complément CD 87 (86 licences à 3 €)	258,00		2258,22 €
Base CR : 144 licences à 3,50 €	504,00	* Versements Subventions CNDS	
	1882,00 €	Organisation champ. France CD 87	250,00
*Indemnités FFPSC		Organisation champ. France CD 23	750,00
Jeunes et Handicapés 2011	451,87	Déplacements équipes	200,00
Jeunes et Handicapés 2012	332,46	Déplacements individuels	1114,00
Ecole de pêche 2011	175,00		2314,00 €
Ecole de pêche 2012	160,00	* Subventions CR Jeunes (Complément FFPSC)	340,00 €
	1119,33 €		
*Engagements Régional Clubs		*Récompenses Championnats Régionaux	195,54 €
8 + Team Sensas à 25 €	225,00 €		
*Engagements Coupe de France plombée		* Engagements reversés à la FPSC	
13 à 10 € (11 CD 23 + 2 CD 87)	130,00 €	Clubs	225,00
* Engagements coupe de France Carpes		Pêche à la plombée	130,00
8 à 20 € (2 CD 19 + 6 CD 87)	160,00 €	Pêche de la carpe	160,00
			515,00 €
*Subvention CNDS (CROS)		* Dotation Challenge du Limousin 2011	500,00 €
Organisation championnats nationaux	1000,00		
Subvention déplacements épreuves nationales	1500,00	*Frais de Fonctionnement	
	2500,00 €	Courrier	21,40
*Opération interne (CC → Caisse)		Fournitures bureau	13,90
Monnaie pour caisse	60,00 €		35,30 €
		* Frais d'AG 2011	33,68 €
		* Opération interne (CC → Caisse)	
		Monnaie pour Caisse	60,00 €
TOTAL RECETTES	15604,33 €	TOTAL DEPENSES	15620,74 €

BILAN DE L'EXERCICE 2012

RECETTES :	15604,33 €
DEPENSES :	15620,74 €
RESULTAT :	- 16,41 €

ACTIF NET AU 31 /12 /2012

ACTIF NET AU 31 /12 / 2011 :	3033,84 €
RESULTAT EXERCICE 2012 :	- 16,41 €
ACTIF NET AU 31 /12 / 2012 :	3017,43 €

REPARTITION DE L'ACTIF AU 31 / 12 /2012

SUR COMPTE CHEQUES :	2972,97 €
CAISSE TRESORIER :	44,46 €
TOTAL :	3017,43 €

OBSERVATIONS DU PRESIDENT.

Compte tenu de l'indisponibilité de notre Trésorier pour raison de santé, nous avons procédé le mercredi 9 Janvier à la vérification des comptes au domicile de Daniel.

Les comptes arrêtés au 31/12 laissent apparaître un léger déficit de 16,41 € mais, en réalité, le déficit réel de l'exercice 2012 est de 103,75 € car nous avons constaté une nouvelle fois que des chèques de versement d'indemnité n'étaient toujours pas retirés (Antonio ARANTES 27,50, Benoît CADET 24,50 et Bruno BEL 51,75).

Ces chèques non encaissés seront répercutés sur 2013.

Des reçus de versement d'indemnité manquent également à l'appel.

Je rappelle donc encore une fois (comme tous les ans) que lors des envois par le CR d'indemnités ou de ristournes, il est demandé d'encaisser les chèques le plus rapidement possible et de retourner par retour du courrier les reçus.

Les indemnités sur CNDS ont été envoyées directement aux licenciés concernés. Les indemnités de déplacement des pêcheurs handicapés et des jeunes ont été envoyées directement aux licenciés.

Aucune anomalie n'étant constatée, tous les justificatifs ayant été fournis par Daniel, je demande à l'AG de donner quitus au Trésorier.

Daniel m'a confirmé son arrêt au poste de Trésorier et je tiens à le remercier en mon nom et, je l'espère, en votre nom pour le travail réalisé sur les 2 mandats.

Quitus est donné au Trésorier.

Le Président

Le Trésorier

Daniel DEPALLE

Daniel NISOLE